

Mémoire concernant la construction de 4 terrains de tennis en terre battue sur le toit du cours existant dans le parc Jarry.

Je trouve ce projet audacieux et à priori intéressant (quoique m'apparaissant comme non essentiel à la communauté urbaine) mais j'ai plusieurs craintes en ce qui concerne sa mise en place et sa réalisation.

En préambule, j'aimerais rappeler que :

Montréal est actuellement défigurée depuis plusieurs années par la prolifération, avec la bénédiction des autorités compétentes, d'ensemble de condominiums d'une laideur assurée et tous identiques (car tous construits par les quelques mêmes entreprises du bâtiment, vous voyez lesquelles j'en suis certain, leur panneaux publicitaires sont partout). Permettez-moi donc de douter sincèrement des compétences en matière d'environnement et d'urbanisation de la part de la Direction de l'aménagement urbain. Il serait bienvenu d'entendre d'autres avis émanant de professionnels consultants pouvant prouver leur impartialité, et leur expérience de conseils et développement dans des projets architecturaux similaires (au Japon, il y a des golfs ou des terrains de Baseball sur les toits, par exemple) ailleurs dans le monde.

Car force est de constater que les constructeurs et promoteurs, à Montréal, en proposant à peu près n'importe quoi; pourvu que les normes de construction soient respectées, obtiennent l'approbation de la ville de Montréal, sans problèmes : Résultat ; des condominiums genre cages à lapins d'une qualité de construction épouvantable et qui poussent à tous les coins de rues, certains défigurant des quartiers entiers ayant un certain cachet, (ex : belles maisons de 1910, vitraux, encorbellements, porches travaillés, etc.) sans aucun respect pour l'environnement esthétique.

En conséquence, je demeure extrêmement sceptique en ce qui concerne l'approbation de ce projet de Tennis Canada, puisque les personnes qui auront à donner leur approbation, (l'équipe de la Direction de l'aménagement urbain et qui d'autre déjà ?) ne m'apparaissent pas suffisamment compétentes pour le faire, car à mon avis insuffisamment formées (franchement, un DEC, un bac ou une maîtrise en urbanisme ne prouve pas une compétence suffisante dans la décision de projets tels, alors qu'un Ph. D et plusieurs années d'enseignement, d'expérience en conseil, en construction et en développement de projets est un gage de compétence, n'est-ce pas ?) Et surtout il me semble que les personnes de la Direction de l'aménagement sont peu au fait des enjeux et défis clés de l'environnement et de l'urbanisme à l'échelle mondiale, car cantonnés à une ville de taille réduite, (si on la compare à des métropoles) Montréal.

En ce qui concerne le projet de terrains en terre battue sur le toit, maintenant :

1/ On nous a dit, lors de la précédente réunion, qu'on avait effectivement « regardé » ce qui s'était fait ailleurs dans la même veine.

Ce qui veut donc dire que si cette démarche a été faite, elle a du laisser des traces écrites, des images, des plans d'endroits où cette technique de terre battue sur toit existant a été adoptée. Bref, un dossier de recherche avec moult annotations par exemple.

Tennis Canada devrait donc pouvoir nous montrer le résultat des recherches faites à travers le monde en ce qui concerne les endroits existants basés sur une technique similaire de par le monde. (Japon, Allemagne, etc.)

2/ Tennis Canada a avancé comme argument la nécessité de développer les aptitudes des meilleurs athlètes canadiens sur la terre battue : Je continue de croire que la hauteur adoptée pour le toit au dessus des cours de tennis est insuffisante pour un jeu de tennis d'un niveau professionnel. (En cas de lobe pendant le jeu, la balle risque fort de heurter les cintres du plafond !)

Il faudrait donc revoir cette hauteur ou alors on limite sérieusement l'utilisation professionnelle de ces 4 cours de tennis en terre battue sur le toit.

D'ailleurs si l'utilisation se veut professionnelle, pourquoi aucuns gradins sur les bords ne sont-ils prévus ?

3/ Personne ne soulève le point de l'entretien exigeant des terrains en terre battue. Une surface en Quick, c'est plutôt pratique. Les responsables ont-ils pensé au fait qu'un damage de la terre est indispensable ? Qu'il faut renouveler la terre ? Quid d'un petit rouleau compresseur sur le toit ? Le toit le supportera-t-il ?

Et la poussière soulevée en intérieur ? Etc.

4/ enfin, je trouve un peu ridicule d'avoir à ajouter des filets sur les bords pour que les passants du Parc ne se prennent pas une balle sur la tête, à la fin de la réalisation du projet alors que ce problème (les balles qui s'échappent) devrait être pris en compte dès maintenant et intégré au projet et à l'architecture de ce dernier.

5/ il serait bienvenu de lancer un appel d'offre sérieux à des cabinets d'architectures à l'échelle mondiale et reconnus pour des constructions audacieuses (ou pourquoi pas délirantes) et pas seulement à un petit cabinet d'architecture de Montréal ou Québec, ce qui, vous l'avouerez, transpire le népotisme...

Voilà, c'est ma maigre contribution au débat. Ce sont les principaux points qui me tiennent à cœur. Il y en a plein d'autres à soulever ! Je précise que je joue au tennis depuis 30 ans. Je vous remercie de votre attention.

ERIC BRECHARD